

## VERSION LATINE ET COURT THÈME ÉPREUVE D'OPTION ÉCRITE

Pierre DESCOTES, Mélanie LUCCIANO

**Coefficient : 3**

**Durée : 5 heures**

Pour la session 2018, 203 candidats ont choisi l'épreuve de spécialité de version latine couplée à un court thème. Avec une moyenne générale de 10,03, les résultats sont stables par rapport aux années précédentes (10,23 en 2017 ; 10,02 en 2016). De plus, il convient de souligner l'excellent niveau des meilleures copies : les notes ayant obtenu 14 ou plus (27,14% des candidats) sont réellement de très bonnes copies, et les plusieurs 20 (3 copies) que nous avons accordés étaient pleinement mérités. Le jury se félicite donc du niveau de ces optionnaires, qui témoigne d'une fréquentation régulière de la langue latine, et souvent d'une réelle élégance de traduction. Ce constat est peut-être à nuancer quelque peu pour le thème, dans l'ensemble moins réussi que la version, et qui reste, par la force des choses, un exercice moins maîtrisé par les candidats.

### **I. Version**

La version était issue d'une œuvre – les *Métamorphoses* d'Ovide - que le jury imagine bien connue des candidats, composée dans un mètre qu'ils doivent savoir scander – cela leur aurait été utile à plusieurs reprises. Elle présentait des difficultés classiques, propres à la poésie, et exigeait à l'évidence d'être extrêmement consciencieux dans l'analyse et la construction, et non de se fier aveuglément à l'ordre des mots, souvent trompeur.

Le jury a été plutôt favorablement impressionné, si l'on excepte quelques copies problématiques, par la correction de l'orthographe et de l'expression. Insistons tout de même à nouveau sur la nécessité d'une relecture attentive, pour laquelle il faut se réserver un temps suffisant – qui permettra également d'éviter les omissions, qui coûtent extrêmement cher.

*Tiliae contermina quercus collibus est Phrygiis modico circumdata muro. Ipse locum uidi ;  
nam me Pelopeia Pittheus misit in arua suo quondam regnata parenti.*

Les quatre premiers vers ne posaient pas de difficultés syntaxiques particulières, pourvu qu'une analyse suffisamment attentive soit menée – pour une fois, l'ordre des mots venait assez naturellement aider le candidat à distinguer les groupes de mots. Il ne fallait pas se laisser troubler par le fait que le sujet de *circumdata est* était *quercus*, autrement dit une forme qui pouvait passer pour un masculin – alors que ce substantif, comme tous les noms d'arbres, est féminin (ce qui expliquait également l'accord de l'épithète *contermina*). Il restait ensuite à déterminer que, des deux groupes à l'ablatif, c'était *modico muro* qui tenait lieu de complément de *circumdata*, seule solution pour obtenir un sens satisfaisant, ce qui amenait naturellement à considérer *collibus phrygiis* comme un complément de lieu sans préposition, phénomène fréquent en poésie.

Comme cela est rappelé chaque année dans les rapports des différentes épreuves, les candidats doivent avoir une connaissance sûre de la déclinaison d'un certain nombre de termes qu'ils trouveront inmanquablement dans tous les textes de version – il en va ainsi de *hic, ille, iste, ipse, qui* : nous avons encore trouvé un nombre étonnant de copies considérant que *ipse* pouvait qualifier *locum*. Les meilleures copies ont noté que la mise en valeur, dans le texte latin, de *ipse* devait être rendue en français (« J'ai vu en personne » ou « de mes yeux » convenaient tout à fait). Rappelons une première fois que le fait que deux termes se succèdent ne signifie pas qu'ils appartiennent au même groupe syntaxique : il était impossible, comme nous l'avons souvent lu, de faire porter *Pelopeia* sur *Pittheus* ou de considérer que *suo* qualifiait *arua*. Il était nécessaire, comme c'est souvent le cas en poésie, de ne pas s'arrêter à l'ordre des mots, et de rétablir les groupes *arua regnata* et *suo parenti*. Notons enfin que l'adverbe *quondam*, enclavé, portait nécessairement sur *regnata* et non, comme de nombreuses copies l'ont supposé, sur *misit*.

***Haud procul hinc stagnum est, tellus habitabilis olim, nunc celebres mergis fulicisque palustribus undae.***

La difficulté de ces deux vers tenait à l'identification de la construction d'ensemble, c'est-à-dire de la double apposition de *tellus* et *undae* à *stagnum* – il fallait, comme souvent, prêter attention aux parallélismes, ici entre *olim* et *nunc* à cheval entre les deux vers. C'est l'occasion de rappeler aux candidats qu'un des meilleurs conseils que nous pouvons leur donner pour l'exercice de la version est de toujours opérer, avant de se lancer dans la

traduction (à l'échelle du texte comme de chaque phrase prise séparément), une lecture attentive aux connecteurs logiques, aux balancements rhétoriques, aux parallélismes et aux antithèses, qui doivent guider l'effort de construction des propositions. Nous comprenons combien le stress de l'épreuve peut engager à se lancer trop rapidement dans la traduction, de peur de manquer de temps : il n'en demeure pas moins essentiel de toujours chercher une vision globale des phrases comme du texte avant de tenter d'en traduire le détail.

Il nous semble qu'une fois la double apposition repérée, il restait essentiellement des difficultés lexicales, que le dictionnaire venait éclairer : étant donné le contexte, le sens de *habitabilis*, malgré la mention par Gaffiot d'un sens poétique présent chez Silius Italicus, était clairement « habitable » et non « habité » ; de même, on voit mal pourquoi le marais aurait été « célèbre » ou « illustre » pour les animaux qui le peuplaient – le premier sens donné par le dictionnaire (« très fréquenté », « peuplé ») était bien plus naturel ; le substantif *mergis* (que la coordination avec *fulicis* empêchait absolument de considérer comme une forme verbale) ne pouvait, pour le sens, provenir de *mergae* – la seule solution était d'aller chercher le nom d'oiseau *mergus (-i)*, et d'éviter de confondre « plongeon » et « plongeur », en français.

***Iuppiter huc specie mortali cumque parente uenit Atlantiades positus caducifer alis. Mille domos adiere locum requiemque petentes, mille domos clausere serae.***

La construction des v. 7 et 8 a posé de grandes difficultés à un nombre important de candidats, qui n'ont pas repéré la coordination *-que*, et ont tenté de construire la phrase en faisant de *cumque* un adverbe, ce qui conduisait nécessairement à une impasse – il faut reconnaître que les candidats n'étaient pas aidés par le fait que le verbe de la seconde proposition était sous-entendu. Il fallait bien distinguer deux propositions, chacune avec un sujet distinct, *Iuppiter* puis *Atlantiades*, qui était qualifié par *caducifer*. Une fois *cum* et *-que* séparés, on comprenait que l'ablatif *parente* est le régime de la préposition *cum*.

Signalons un problème déjà évoqué plus haut, et qui dans cette phrase a coûté cher à nombre de candidats : il est strictement impossible de faire l'économie d'une connaissance impeccable de la déclinaison de mots aussi importants que *hic* ou *alius*. Il était absolument impossible de considérer, par exemple, que *huc* était un ablatif singulier de *hic*, ou *alis* un ablatif pluriel de *alius*. Effectivement, à chaque fois, cela se joue à une lettre, mais les conséquences sur le sens sont catastrophiques. Nous ne pouvons qu'inciter les candidats à revoir consciencieusement ces déclinaisons, afin d'éviter que, dans la précipitation et le stress

de l'épreuve, une négligence ou une lecture trop rapide amènent des contresens rédhibitoires sur l'ensemble d'une phrase.

La difficulté du v. 10 tenait au fait que, malgré le parallélisme *adiere / clausere*, les deux verbes (qu'il convenait d'identifier comme des troisièmes personnes du pluriel du parfait) n'avaient pas le même sujet – les dieux dans un premier temps, les « verrous » (*serae*) ensuite. Un certain nombre de candidats ont en outre été troublés par le fait que *mille* est indéclinable, et n'ont pas vu qu'il qualifiait ici *domos*.

***Tamen una recepit, parua quidem, stipulis et canna tecta palustri, sed pia Baucis anus parilique aetate Philemon illa sunt annis iuncti iuuenalibus, illa consenuere casa paupertatemque fatendo effecere leuem nec iniqua mente ferendo.***

À *mille domos* s'opposait *una* : « une seule maison les accueille ». Les candidats ne devaient pas ignorer que les *Métamorphoses* d'Ovide sont une épopée, composée en hexamètres dactyliques, et pouvaient mettre à profit leur connaissance de la métrique pour scander le v. 11 : ceux qui l'ont fait ont pu voir que *tecta*, dont la finale est brève, ne pouvait compléter *canna*, mais se trouvait sur le même plan que *parua*, apposé au sujet sous-entendu *domus*. L'adverbe *quidem* a semblé poser de nets problèmes à nombre de candidats : ici, il signifie « assurément, certes », et annonce le *sed* qui se trouve en tête du vers suivant.

La note donnée par le jury éclairait en partie le sens et la fonction de *illa*, répété deux fois, mais il revenait au candidat de déterminer qu'il s'agissait d'un ablatif (et non d'un nominatif comme *una*, ainsi que cela pouvait être tentant de le penser) complétant les deux formes verbales *sunt iuncti* et *consenuere*. La difficulté, réelle, de la phrase tenait dans l'analyse et la construction des deux gérondifs *fatendo* et *ferendo* et, surtout, de l'adjectif *leuem*. Il fallait comprendre qu'en « acceptant leur pauvreté » (*fatendo paupertatem*) les deux vieillards « l'ont rendue légère » (*effecere leuem* – cela implique que *leuem* est l'attribut d'un COD sous-entendu, *eam* par exemple, qui reprend *paupertatem*) ; un second gérondif de manière suivait, ajoutant qu'ils supportaient cette pauvreté « sans aigreur » (*non iniqua mente*).

***Tota domus duo sunt, idem parentque iubentque.***

À condition de bien distinguer le sujet *duo* de son attribut *tota domus*, puis de ne pas se laisser troubler par la coordination particulièrement insistante *–que ...–que*, ce vers ne

posait pas de difficulté majeure, et n'a pas troublé la majorité des candidats. Il faut tout de même signaler que le verbe *parere* ne doit pas être confondu, comme cela a été parfois le cas, avec *parare* ou, pire encore pour le sens, avec *parire*.

***Ergo ubi caelicolae paruos tetigere penates summissoque humiles intrarunt uertice postes, membra senex posito iussit releuare sedili, quo super iniecit textum rude sedula Baucis.***

Une fois identifiée la conjonction de subordination à sens temporel *ubi*, qui gouvernait les deux parfaits *tetigere* et *intrarunt*, la construction des deux premiers vers ne posait pas de difficultés. C'est encore une fois l'ordre des mots qui a joué des tours à certains candidats, qui ont par exemple fait porter *paruos* sur *caelicolae*, ce qui est morphologiquement impossible ; de même, au v. 19, il fallait reconstituer les groupes nominaux *summisso uertice* et *humiles postes*. Répétons que c'est une des difficultés principales, mais pas insurmontables, de l'exercice de la version sur un texte poétique, que d'exiger des candidats qu'ils prêtent une attention particulière à la distinction des propositions et à l'analyse des groupes de mots en gardant à l'esprit que l'ordre des termes les aide nécessairement moins qu'en prose.

Dans la principale, il fallait construire *releuare* comme complément de *iubere*, et *membra* comme COD de *releuare*. Il était impossible de considérer *posito* comme apposé au sujet, étant donné son cas, et il devait donc être rapproché de *sedili*. L'antéposition du relatif régi par la préposition *super* a perturbé nombre de candidats (*super quo Baucis sedula iniecit* : « sur lequel Baucis jeta avec empressement » etc.).

***... inque foco tepidum cinerem dimouit et ignes suscitatur hesternos foliisque et cortice sicco nutrit et ad flammam anima producit anili.***

Dans cette succession de propositions indépendantes, il fallait remarquer le changement de temps verbaux opéré par l'auteur (*dimouit* / *suscitatur* / *nutrit*) et tenter de la rendre en français. Rappelons que la coordination *-que* se place à la fin du premier terme de la seconde proposition : autrement dit, il est ici impossible de rattacher *foliisque* à *suscitatur* ; le *-que* coordonne *suscitatur* et *nutrit*, alors que le *et* fait le lien entre *foliisque* et *cortice*. Il ne fallait donc pas manquer de marquer ces différents niveaux de coordination. La dernière proposition posait une réelle difficulté : *anima* ne pouvait être le sujet de *producit*, mais était un ablatif qualifié par *anili* ; le sujet du verbe était toujours Baucis, qui, « de son souffle de vieille femme » (*anima anili*), attise les flammes. De même, la préposition *ad* (*ad flammam*), au lieu

du simple accusatif, n'était pas aisé à rendre : « attise le feu jusqu'à produire des flammes ». Le jury a donc accueilli favorablement et valorisé la majorité des propositions des candidats qui se confrontaient à la difficulté.

## II. Thème

Le jury avait cette année choisi un extrait des *Maximes* de La Rochefoucauld, en langue classique, qui ne posait pas de difficultés de sens ou de syntaxe susceptibles de déstabiliser les candidats.

**« De toutes les passions, celle qui est la plus inconnue à nous-mêmes, c'est la paresse ; elle est la plus ardente et la plus maligne de toutes, quoique sa violence soit insensible, et que les dommages qu'elle cause soient très cachés ; si nous considérons attentivement son pouvoir, nous verrons qu'elle se rend en toutes rencontres maîtresse de nos sentiments, de nos intérêts et de nos plaisirs [...] »**

Dans l'exercice de thème latin, le candidat ne doit pas tant viser au brio que démontrer la solidité de sa connaissance de la langue latine. Pour ce faire, il convient toujours d'utiliser des tournures que l'on maîtrise et dont on a vérifié, dans le Gaffiot, qu'elles sont bien attestées à époque classique.

La première exigence du thème latin tient d'abord à une bonne compréhension du texte français, aussi bien dans son vocabulaire que dans sa structure. Comme toutes les phrases doivent être liées entre elles, le candidat doit déterminer et expliciter la nature des liaisons logiques entre les phrases. À titre d'exemple, il était impossible de relier, comme nous l'avons trouvé dans de nombreuses copies, les deux premières phrases par un *enim* ou un *nam*, comme si la paresse nous était inconnue *parce qu'elle* est ardente et maligne. Dans ce cas, une coordination trop automatique produit un contresens sur l'enchaînement des idées de l'auteur. Rappelons que le jury sanctionne l'absence de coordination entre deux phrases ou à l'intérieur d'une phrase, ainsi que le mauvais placement dans la phrase des coordinations.

Une fois ce travail effectué, le candidat peut entreprendre de traduire chaque segment ainsi déterminé, en veillant toujours sur le classicisme non seulement du lexique, mais également des structures syntaxiques mises en œuvre.

Un bon nombre des barbarismes trouvés dans les copies pourrait être éliminé par une relecture attentive : une lettre manquante ou surnuméraire peut coûter cher et, plus encore qu'en version, il est d'une importance capitale de se conserver un temps suffisant pour relire, mot à mot, son travail. Il convient aussi de rendre son texte le plus lisible possible ; on ne peut toujours compter sur la bienveillance du jury pour distinguer un « a » d'un « o », la présence ou non d'un « i » etc. Ce sont le plus souvent les formes verbales qui sont fautives : nous invitons donc les futurs candidats à porter une attention toute particulière à la morphologie verbale.

Nous nous contenterons dans ce rapport de signaler les points morphologiques et syntaxiques qui ont posé le plus de problèmes, et qu'il serait judicieux, de la part des candidats, de revoir avant la session 2019.

- Attention à la construction des comparatifs et des superlatifs : il faut vérifier qu'ils sont attestés en langue classique ; si cela n'est pas le cas, il convient d'employer *magis* et *maxime* + adjectif. Rappelons également que le complément du superlatif ne se construit pas de la même manière que celui du comparatif : *ex* + ablatif ou génitif seul.
- Toujours à propos des superlatifs : pour traduire « très cachés », il faut utiliser le superlatif sans complément, non le comparatif seul. Les valeurs et emplois du superlatif relatif et du superlatif absolu ne sont ainsi pas toujours connus.
- Il faut prêter une attention toute particulière aux modes employés dans les propositions subordonnées. Un exemple frappant dans la deuxième phrase : on ne peut construire indifféremment *quamquam* et *quamuis* ; le premier demande l'indicatif, le second le subjonctif.
- Dans la seconde phrase, à propos de « sa violence » : le possessif, adjectif ou pronom, ne peut être traduit mécaniquement ; il faut, à chaque occurrence, se demander si l'on emploie le réfléchi ou le non-réfléchi. Dans notre texte, « sa violence », « son pouvoir » (sauf choix d'une construction très différente de celle du texte français) appelaient l'emploi de *eius*, quand « elle se rend » devait être traduit avec un réfléchi (*se efficere*, comme souvent rencontré, pouvait convenir).
- Dans une subordonnée introduite par *si* du type : *si hunc librum legeris, laetus ero*, le futur simple est acceptable (et a été accepté par le jury qui a souvent rencontré des

tournures du type *si considerabimus*), mais le futur antérieur est meilleur (et a été valorisé par le jury quand les candidats y ont songé !).

- Attention à la confusion entre le pronom personnel et le pronom adjectif possessif ; par exemple, dans notre texte, entre *noster* et *nos* (trouvé dans quelques copies sous la forme du génitif pluriel *nostrum*) pour traduire « nos sentiments... »
- Lorsque le texte proposé présente des substantifs qu'il n'est pas possible de calquer du français, comme ici, à la fin du texte, « nos sentiments, nos intérêts et nos plaisirs », il est commode de rendre ces termes par des interrogatives introduites par *quid*. Toutefois, il convient de rappeler aux candidats que, lorsqu'ils ont l'excellente idée d'employer une interrogative indirecte, ils doivent toujours, d'une part, y employer le subjonctif, mais aussi respecter scrupuleusement la concordance des temps.

À l'issue de ce rapport, le jury souhaite mettre en avant le fait que, comme le prouvent de nombreuses copies, l'exercice de thème latin n'a pas à être craint par les candidats ; il a au contraire permis à certaines copies de se distinguer. Le jury recommande donc aux candidats de se préparer à l'épreuve avec un travail régulier de révisions morphologiques et syntaxiques et une pratique du « petit latin », particulièrement sur les œuvres de César et de Cicéron.